

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Ouébec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Ammendment 001

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique Les Terrasses de la Chaudière 10, rue Wellington, 4ième étage/Floor Gatineau Québec K1A 0S5

	Voir I	artie	e 2 pour Clauses et Conditior	
Title - Sujet TBIPS myEMS (S.	AP) Soluti- set aside			
TBIPS myEMS (SAP) Solution	- Support Services -Set-	iside		
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
G9292-248331/C		002		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
100018331		2022-09-29		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG			
PW-\$\$ZM-644-41108				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS		No./N° VME		
644zm.G9292-248331				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT				
on - le 2022-10-13 Heure Avancée de l'Est HAE				
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Sekret, Nataliya			644zm	
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(343) 551-1763 ()		() -		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



MODIFICATION Nº 002

La présente modification vise à réviser la demande de propositions et à répondre aux questions des soumissionnaires.

1. RÉVISION

3) Pièce Jointe 4.2, 1.0 Critères techniques cotés du soumissionnaire, CTC3:

SUPPRIMER: vi. Le nom, la catégorie de ressources et les dates de début et de fin d'au moins six ressources qui ont été fournis dans le cadre du contrat au cours d'une période de douze mois.

INSÉRER: vi. Le nom, la catégorie de ressources et les dates de début et de fin d'au moins 3 ressources qui ont été fournis dans le cadre du contrat au cours d'une période de douze mois.

4) Pièce Jointe 4.2, 2.0 Critères techniques cotés des ressources, CONSEILLER EN GESTION DU CHANGEMENT, CTC15:

SUPPRIMER: >4 à 36 mois = 3 points

INSÉRER: > 24 à 36 mois = 3 points

 Pièce Jointe 4.2, 2.0 Critères techniques cotés des ressources, Titre des critères RCT13, RCT14, RCT15 and RCT16

SUPPRIMER: RCT13, RCT14, RCT15 et RCT16 **INSÉRER**: CTC13, CTC14, CTC15 et CTC16

6) Pièce Jointe 4.2, 1.0 Critères techniques cotés du soumissionnaire, CTC2, maximum de points

SUPPRIMER: 10 **INSÉRER**: 6

7) Pièce Jointe 4.2, 1.0 Critères techniques cotés du soumissionnaire, RTC2, Attribution des points

SUPPRIMER: Le soumissionnaire se verra attribuer deux (2) points par catégorie de ressources ayant fourni des services dans le cadre des contrats cités en référence, qui est identique ou semblable à l'une ou l'autre des trois catégories de ressources nommées dans ce critère, jusqu'à concurrence de 10 points.

INSÉRER: The Bidder will be awarded 2 points per resource category that provided services in the reference contract(s), and that is the same or similar to any of the three resource categories named in this criterion, up to a maximum of 6 points.

8) Pièce Jointe 4.2, 1.0 Critères techniques cotés du soumissionnaire, Nombre maximum possible de points et Nombre minimal de points requis :

SUPPRIMER: 90 INSÉRER: 86

Εt

SUPPRIMER 63 **INSÉRER** : 60

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 7 : Critères techniques cotées CTC3, point iv, page 115, mentionne que les soumissionnaires doivent fournir le nom, la catégorie de ressources ainsi que le début et les dates d'au moins 6 ressources fournies dans le cadre de chaque contrat à l'intérieur d'une période de 12 mois. Veuillez confirmer que cela devrait se lire "au moins (3) ressources" pour chaque référence de contrat, conformément au point c).

Réponse 7: Le Canada confirme que le montant des ressources devrait se lire « trois » au lieu de « six » au point vi du CTC3 obligatoire de l'entreprise. Veuillez consulter la révision 1) de la sollicitation.

Question 8 : En ce qui concerne la grille des consultants en gestion du changement, CTC15, page 15, veuillez confirmer que pour obtenir 3 points, les soumissionnaires doivent démontrer >24 à 36 moins, car l'exigence se lit actuellement ">4 à 36 moins.

Réponse 8: La zone indiquée dans la question du soumissionnaire semble incorrecte. Cependant, le Canada a trouvé ce que le soumissionnaire remettait en question à la page 130. Le Canada confirme donc que 3 points seront accordés si le soumissionnaire démontre > 24 à 36 mois pour cette exigence cotée. Veuillez consulter la révision 2) de la sollicitation.

Question 9 : En ce qui concerne la grille des consultants en gestion du changement, à partir de la page 129, veuillez confirmer que les exigences cotées, CCT13, CCT14, CCT15 et CCT16 doivent toutes commencer par "CTC" par souci de cohérence avec le reste des exigences.

Réponse 9 : Le Canada confirme que « CCT » devrait être « CTC » pour les exigences cotées mentionnées. Veuillez consulter la révision 3) de la sollicitation.

Question 10: CTC22 pour le rôle de gestionnaire de projet, à la page 135, point b) exige la démonstration d'une expérience de travail sur des projets d'une valeur minimale de 1 million de dollars, incluant les taxes applicables, excluant les années d'option non exercées. Comme la plupart des ressources ne connaîtrons pas les détails des contrats ou si des périodes d'option ont été exercées, nous demandons à la Couronne d'envisage d'accepter des projets de 1 millions de dollars sans stipulations.

Réponse 10: Comme il est de la responsabilité du soumissionnaire de connaître les montants et non les ressources, le Canada laissera ce critère tel quel.

Question 11 : La couronne a demandé que les dates soient fournies au format JJ/MM/AAAA pour les projets. Veuillez confirmer que cette exigence ne concerna pas les projets énumérés dans les CV des ressources et ne concerne que les exigences de l'entreprise.

Réponse 11: Le Canada confirme que cette exigence ne concerne pas les projets énumérés dans les CV des ressources.

Question 12: L'exigence corporative CTC2 indique que « Le soumissionnaire se verra attribuer deux (2) points par catégorie de ressources ayant fourni des services dans le cadre des contrats cités en référence, qui est identique ou semblable à l'une ou l'autre des trois catégories de ressources nommées dans ce critère, jusqu'à concurrence de 10 points. » Cependant, les soumissionnaires ne sont tenus d'énumérer que trois catégories de ressources. L'État pourrait-il confirmer que CTC2 est sur un total de six (6) points?

Réponse 12 : Nous confirmons que pour CTC2, qui évalue l'expérience du soumissionnaire dans la fourniture de ressources pour la prestation de services professionnels de Planification des ressources d'entreprise SAP, a un maximum de 6 points. Par conséquent, le maximum de points possible pour l'expérience en entreprise CTC est désormais de 86 et le minimum de points requis est désormais de 60. Veuillez consulter la révision 4), 5) et 6) de la sollicitation.

Question 13: Les grilles de ressources exigent que les soumissionnaires fournissent « la durée du projet (indiquant les dates de début et de fin du projet) et les dates de début et de fin de la ressource sur le projet ». Cependant, de nombreuses ressources ne connaissent pas les dates de début et de fin du projet, car elles rejoindront les projets après la date de début d'origine ou avant la date de fin. Cela est particulièrement vrai pour les projets du GC, dont bon nombre s'étendent sur plus de 10 ans.

Réponse 13 : Il est de la responsabilité du soumissionnaire de fournir toutes les dates de début et de fin demandées pour les projets ainsi que les dates de début et de fin pour les ressources.

Question 14 : Veuillez supprimer l'exigence de toutes les grilles de ressources selon laquelle les soumissionnaires doivent fournir des dates de début et de fin de projet.

Réponse 14: Le Canada ne modifiera pas cette exigence comme demandé.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES